INSCRIPTIONS EN LIGNE VIA ASSOCONNECT

Les inscriptions peuvent être réalisées via votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone.

Elles ne seront validées par l'école qu'à réception du paiement de vos cotisations.

1°) Création de votre compte

- Entrez l'URL suivante : <u>https://urlz.fr/dFD6</u>

Ou scannez le QR code ci-après avec (Appli : QR Scanner)

- Sur la page de connexion, sélectionnez « créer un compte »

- entrez les coordonnées de la première personne de votre foyer à inscrire (si seuls vos enfants prennent des cours à l'EMD entrez les données concernant votre premier enfant et non les vôtres),

- Pour entrer votre adresse, sélectionnez l'option « saisir le détail de l'adresse manuellement » avant d'entrer votre adresse,

- Cliquez sur « créer mon compte »

- Vous recevrez alors un mail d'ASSOCONNECT vous invitant à finaliser votre inscription, cliquez sur « finaliser mon inscription », créez votre mot de passe et enregistrez.

Vous serez alors redirigé vers la page d'accueil mentionnant les tarifs pour 2020/2021



2°) Sélection du tarif

- Sur la page des tarifs, sélectionnez « J'adhère » en haut à droite, Vous êtes alors redirigé sur la page des inscriptions,
- Sélectionnez le(s) types (s) de cours au(x)quel(s) vous souhaitez inscrire la première personne de votre foyer selon le tarif correspondant (n'oubliez pas d'appliquer le tarif réduit sur l'activité la moins chère si vous sélectionnez plusieurs activités),
- Si vous n'avez qu'une personne à inscrire, sélectionnez « continuer » et poursuivez l'étape suivante,



- Si vous souhaitez inscrire une autre personne de votre foyer, sélectionnez « ajouter une personne » et entrez les données la concernant et choisissez le tarif de ses cours (appliquez le tarifs réduit dès la première activité car il s'agit de la deuxième personne inscrite pour un même foyer) puis validez en sélectionnant « continuer ».

Vous êtes alors redirigé sur la page « formulaire »

<u>3°) Finalisation de l'inscription</u>

Sur la page formulaire, pour chaque adhérent que vous avez inscrit :

- complétez les informations le concernant (les champs obligatoires sont marqués d'une *)
- sélectionnez le type de cours et la discipline pour chaque activité,
- sélectionnez le mode de paiement (chèque ou virement trimestriel),
- Validez en sélectionnant « continuer »
- Vous êtes redirigé vers la page de confirmation de votre adhésion que vous pouvez modifier, en cas d'erreur (sélectionnez « modifier mon adhésion en haut à droite),
- Un mail de confirmation de votre inscription vous est envoyé par ASSOCONNECT

4°) Validation du mode de paiement

Sur la page de confirmation de votre adhésion, sélectionnez à nouveau votre mode de paiement puis sélectionnez « valider le paiement ».

Si vous souhaitez procéder par virement trimestriel programmé, merci de nous transmettre par mail une attestation de votre banque confirmant la mise en place de ce mode de paiement. Ce document permettra de valider l'inscription.

			RELE		
Banque 10278	Guichet 08661	N° compte 00020048645	Clé 15	Devise EUR	Domiciliation CCM VILLERS LE LAC
FR76	IBAN (International de 1027 8086	onal Bank Account N 6100 0200	lumber) 4864	515	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
Domiciliation CCM VILLERS LE LAC RUE PASTEUR 25130 VILLERS LE LAC ≪ 0 820 093 021 (Service 0,12 €/min + prix appel)				Titulaire du compte (Account Owner) ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU VAL DE MORTEAU ET PAYS HORLOGER 7 RUE PARRENIN 25130 VILLERS LE LAC	
Remettez o vos référen prélèvemen etards d'ex	ce relevé à tout lices bancaires p nts à votre comp récution.	autre organisme ava our la domiciliation ote. Vous éviterez a	ant beso de vos v insi des	in de connaître irements ou de erreurs ou des	PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

NB : Les inscriptions en ligne ne permettent pas le paiement en ligne de vos cotisations.

Votre inscription ne sera définitivement validée par l'école qu'à réception de votre règlement :

- Par chèque à adresser à l'adresse suivante :
 - Ecole de Musique et de Danse, 7, rue Parrenin 25130 VILLERS LE LAC
- Par virement trimestriel programmé, à la réception de votre premier versement.
- Par trois chèques en date de l'inscription pour encaissement chaque trimestre.